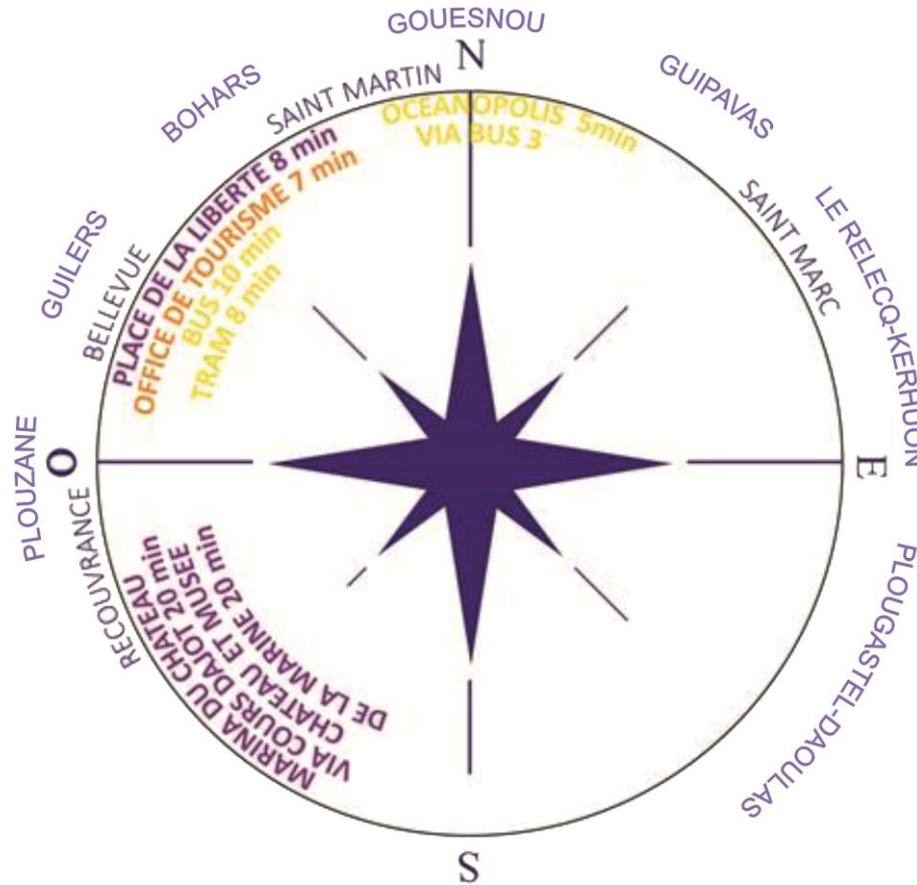
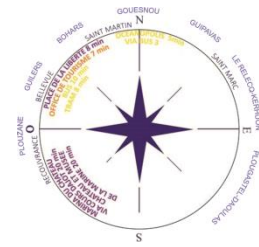


1^{er} Plan piéton de Brest métropole « Favorisons la marche au quotidien »



Pourquoi développer la marche à pied ? Avec quelles ambitions réalistes ?



Santé publique : l'inactivité physique et la sédentarité tue plus que le tabac.

L'Organisation Mondiale de la Santé conseille de marcher 30 min/jour.

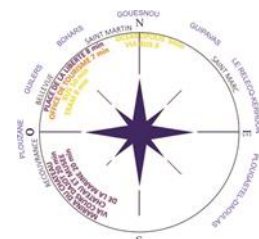
Économie : les transports représentent le 3^{ème} poste de dépense des ménages

Environnement : en application du plan climat pour une réduction de la pollution et des émissions de GES, nuisances sonores...

Mobilité : mode de déplacement universel mais peu pratiqué par rapport aux grandes agglomérations françaises

👉 Objectif d'ici 2025 : atteindre 30 % de part modale

Pourquoi un plan piéton ?



- **Accélérer** la mise en œuvre de la politique de la métropole transcrite dans les documents de planification



Le plan local d'urbanisme



Le PADD (Le projet d'aménagement et de développement durables) précise :

« Poursuivre l'évolution de l'espace public et de sa gestion vers des espaces attractifs, apaisés et accessibles »

« Adapter les conditions de déplacement au sein des espaces de proximité pour minimiser les nuisances et renforcer la qualité résidentielle »

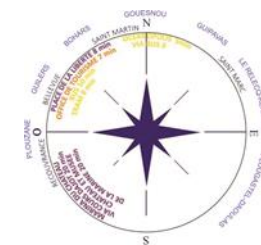
Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) visent à favoriser la pratique de la marche : *« Favoriser et accompagner l'adaptation des modes de vie pour une mobilité durable »*

Le Plan Climat Energie du Territoire (PCET)

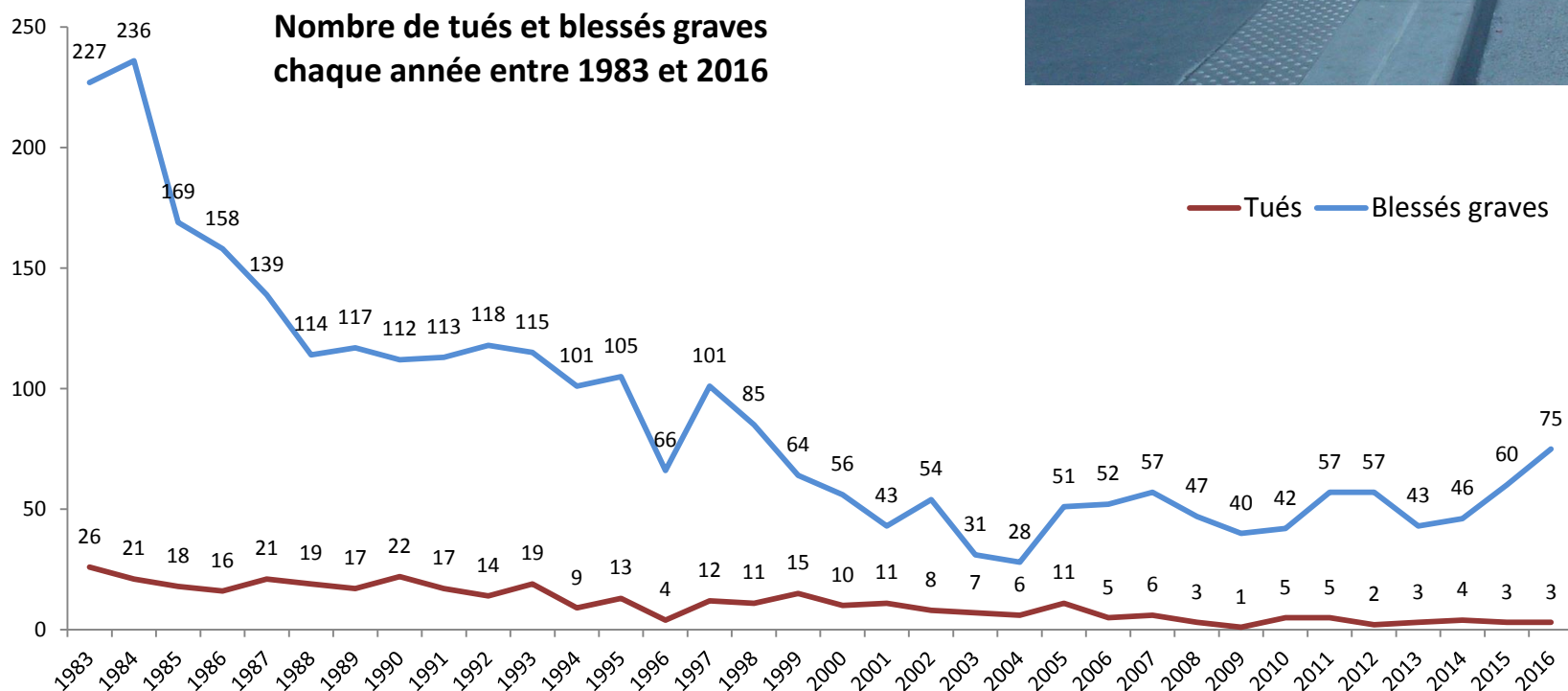
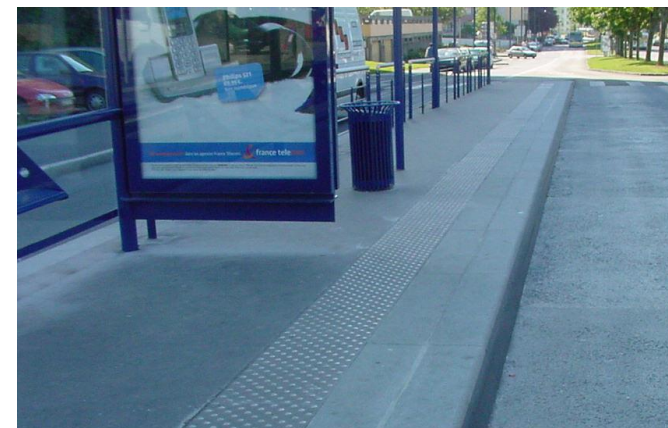


Visé notamment à promouvoir une mobilité diversifiée par le développement des modes actifs et à mobiliser les acteurs économiques et citoyens du territoire (action numéro 14)

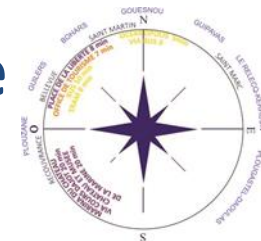
Pourquoi un plan piéton ?



- **Optimiser** les actions de la collectivité
- **Réduire** le nombre d'accidents de la circulation

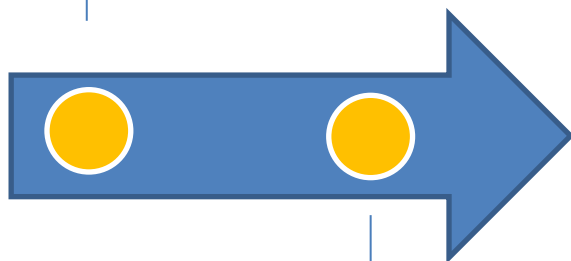


Une élaboration participative et collaborative engagée depuis 2015



Mai 2015

Lancement de la démarche



Mai 2016

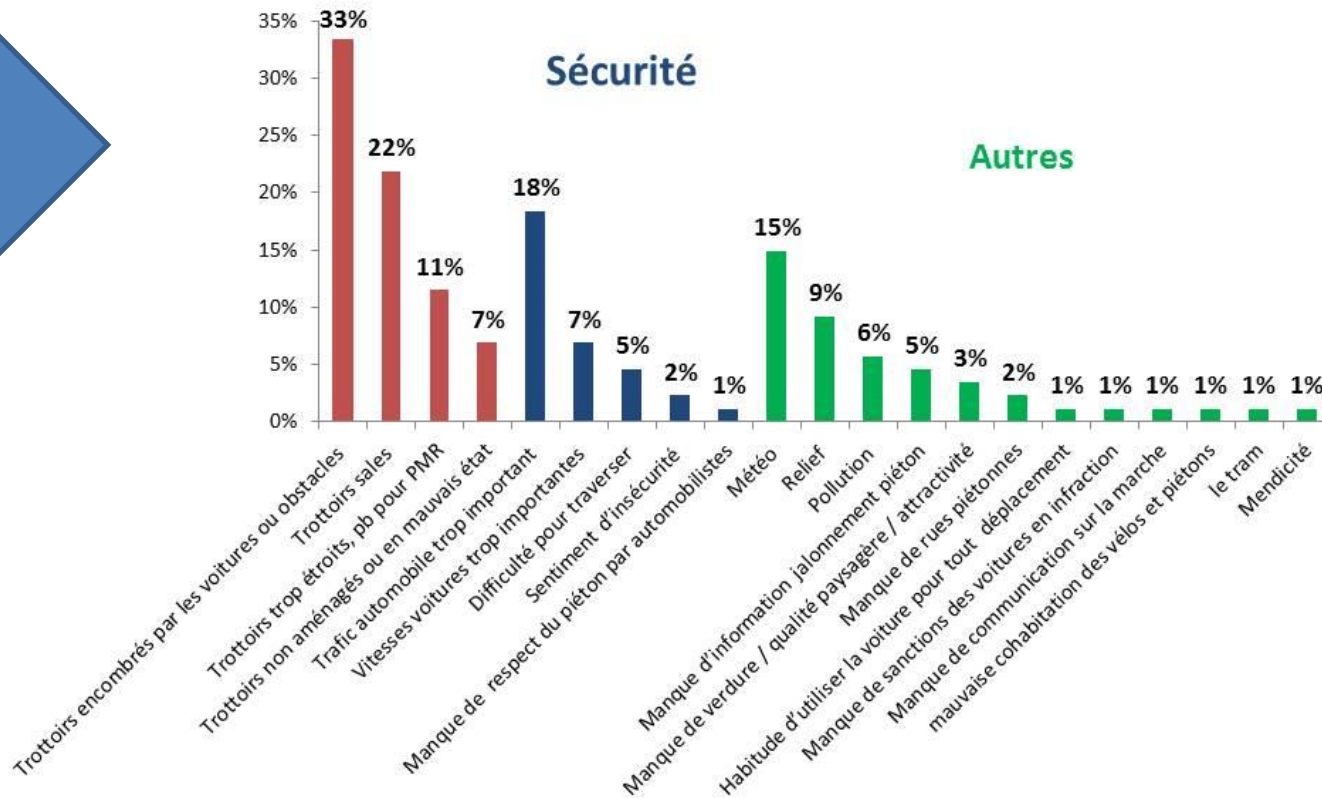
Présentation du bilan du questionnaire + lancement du premier appel à projets.

Quels sont les freins à la pratique de la marche dans votre ville ?
Plusieurs freins possibles dans une même réponse

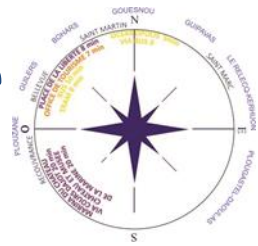
Trottoir

Sécurité

Autres



Une élaboration participative et collaborative



Mai 2015

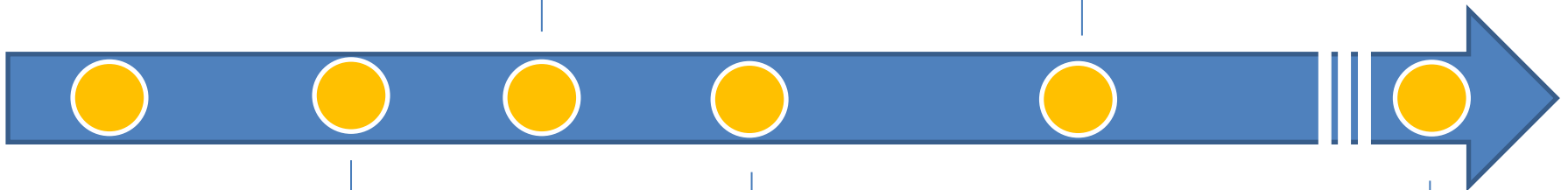
Lancement de la démarche

16 Septembre 2016

Journée de co-production organisée par BAPAV avec le soutien de Brest métropole.

28 octobre 2017

Lancement de la concertation. Mise en ligne du document sur Brest.fr et le site Mobilité Durable de la métropole, jusqu'en décembre 2017



Mai 2016

Présentation du bilan du questionnaire + **lancement du premier appel à projets.**

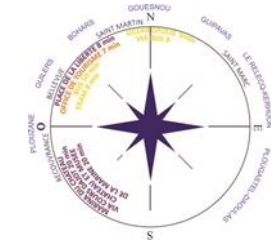
Fin 2016

Désignation des lauréats du premier appel à projets (10 000 €)

Début 2018

Analyse des retours, mise au point du document définitif soumis au vote - Conseil de métropole de juin 2018

Les 7 engagements de la métropole



Engagement 2 – Accompagner toute réfection de chaussée sur voie structurante par une amélioration qualitative des cheminements piétons,

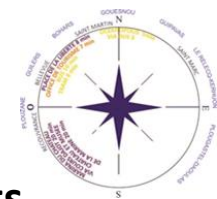
en fonction des besoins,
et des priorités des futurs schémas directeur des itinéraires piétons



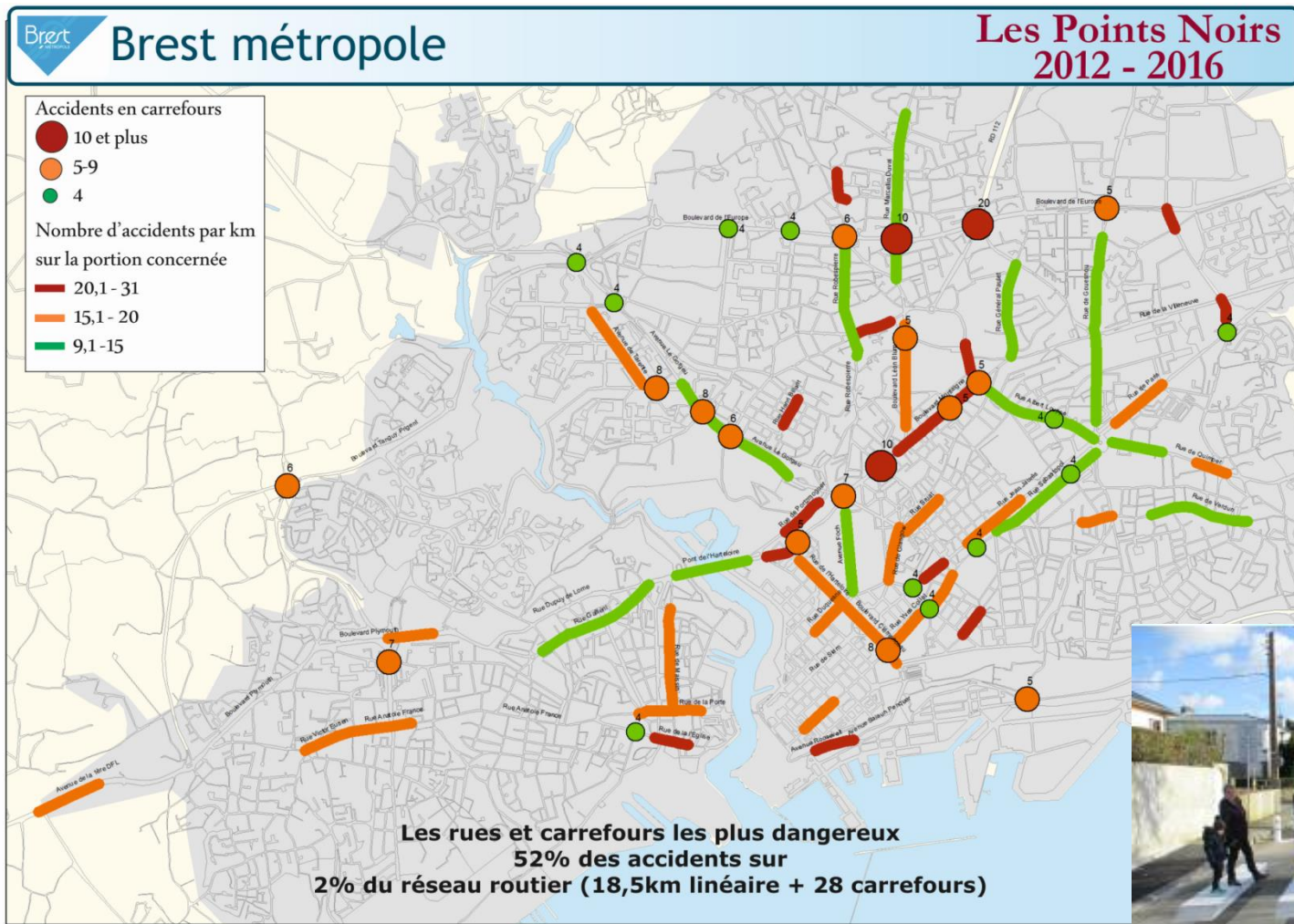
Avant travaux : trottoir côté gauche n'est pas aux normes



Après travaux : trottoir élargit avec arrêt de bus accessible tout public



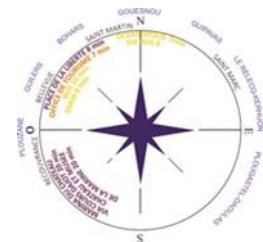
Engagement 3 - Aménager progressivement les zones à forte densité d'accidents



Source : Le Télégramme du 9 février 2018.

👉 **Expérimenter des aménagements innovants**

Les 7 engagements de la métropole



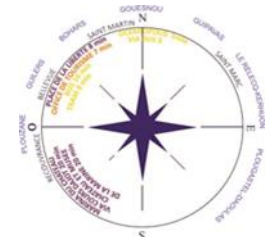
Engagement 4 – Développer les zones de circulation apaisée (zones 30, zones 20 et zones piétonnes)



BOHARS en 2016 : parmi les 1ères communes de France à effectuer la généralisation de la zone 30 à l'ensemble de l'agglomération



Fin 2017 : le bourg de Saint-Marc est passé intégralement en zone 30



Engagement 5 - Mise en œuvre de containers enterrés



Engagement 6 - Renforcer l'action de contrôle/sanction sur l'occupation des trottoirs par le stationnement

POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE, RESPECTONS LES ESPACES RÉSERVÉS.

STATIONNER SUR UN TROTTOIR, SUR UN PASSAGE PIÉTON, SUR UNE PISTE CYCLABLE EST CONSIDÉRÉ COMME « TRÈS GÉNANT » AU REGARD DU CODE LA ROUTE (R.417.11).
DÉSORMAIS VOUS ÊTES PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 135 €

NE PAS JETER SUR LA VUE PUBLIQUE - IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100% RECYCLÉ

ARRÊTEZ DE FAIRE L'AUTRUCHE !

Respecter le stationnement c'est une question de bonne conduite.
Un stationnement gênant, c'est 135 € d'amende (article R417-11 du code de la route).
Brest, c'est 16 000 places de stationnement de proximité en centre-ville.

AVERTISSEMENT AVANT VERBALISATION

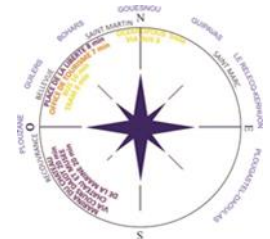
Vous êtes en infraction !
Le stationnement très gênant c'est 135 € d'amende.
Stationner sur un trottoir, un passage piéton, une piste cyclable... est une infraction sanctionnée par le code de la route comme « stationnement très gênant » (article R417-11) et est passible d'une amende de 135 €.

Depuis le début de l'année 2016, une équipe d'agents municipaux est dédiée à la verbalisation des véhicules en stationnement gênant et très gênant.

Des solutions pour vous faciliter le stationnement
16 000 places de stationnement disponibles en centre-ville de Brest, dont 4 000 places gratuites sur votre forfait de samedi matin de 08h à 18h et après 18h00, 7 parkings et 3 zones bleues.
Vous habitez à Brest, vous travaillez en centre-ville, vous êtes un visiteur ? Des solutions existent : forfait parking, abonnement parking, forfait journalier, parking relais Brest...

Retrouvez les informations essentielles sur www.brest.fr et sur www.stationner-a-brest.com

Les 7 engagements de la métropole



Engagement 7 - Communiquer pour promouvoir la marche à pied pour tous



MARCHER, C'EST BON POUR LA SANTÉ. NOUS SOMMES CONÇUS POUR MARCHER, C'EST DANS NOTRE NATURE !
30 MIN DE MARCHÉ PAR JOUR = 2 ANS DE VIE SUPPLÉMENTAIRES

CHAUSSÉZ VOS PLUS BELLES BASKETS ET C'EST PARTI !

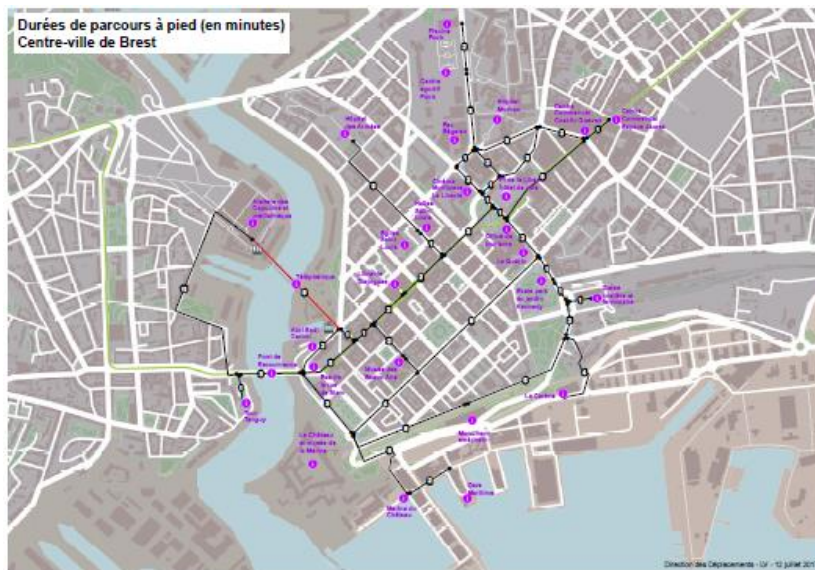
ON MARCHÉ ET ON FAIT DES ÉCONOMIES

C'EST LE MODE DE TRANSPORT LE MOINS CHER !

SAVEZ-VOUS QUE LE MODE DE TRANSPORT QUE L'ON CHOISIT AU QUOTIDIEN A UN IMPACT DIRECT SUR NOTRE ACTIVITÉ PHYSIQUE ?

Faire 10 000 pas par jour, ce que recommande l'OMS, permet de conserver un bon souffle et une bonne tonicité musculaire.

A pied on maîtrise parfaitement la durée de son trajet : 1 km à pied c'est 15 minutes en moyenne ou 10 minutes en marche rapide... et 130 gr d'émission de CO2 évités ! Aller à l'école à pied, cela ne fatigue pas les enfants au contraire, ils sont en meilleurs conditions d'attention pour la journée. Alors pour les trajets les plus courts, de 3 km ou moins, ou plus on marche et on enfourche son vélo !

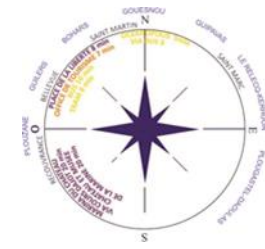


Balade urbaine Europe-sur-mer. Juillet 2014

Plan de la « balade urbaine Siam »



Soutenir des projets collectifs, associatifs et individuels



☞ Autoriser plus facilement les actions mobilisant l'espace public

☞ Soutenir les actions de collectifs



1^{er} parking day à Brest le 18 septembre 2015. Source : BAPAV



☞ Proposer tous les 2 ans un appel à projets participatifs

Les projets en œuvre

« Voir et pratiquer la ville différemment »



**A PIED
sur
LE PONT**

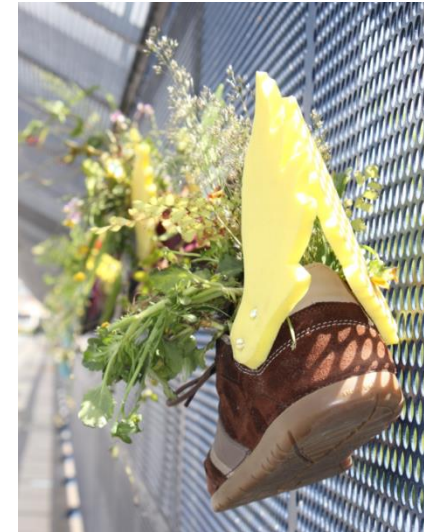
Dimanche 14 mai 2017

Le pont **Robert Schuman** se métamorphose

- Végétalisation
- Installations artistiques
- Exposition photographique

14h Pot convivial autour de jus de fruits pressés sur place
15h Balade dans Bellevue à la découverte des jardins avec les Incroyables Comestibles
16h Balade découverte d'un nouveau cheminement piéton entre la place Albert ler et le rond point de la faculté des lettres Ségalen

Facebook: A Pied sur le Pont
 Contact: collectif.pontshuman@gmail.com





Les projets en œuvre

«Rendre visible les itinéraires piétons»

Chemin caserne

Tunnel Heurtebise

Mur 1840

Stade/Lycée

Fac Ségalen

Début cheminement

Chemin

Portail

Portail

Grillage

Place Albert 1er

Rue de l'Amille Desmoulins

Rue de la Mosse

Faculté de Médecine et de Sciences de la Santé

Avenue Foch

CHRU de Brest Hôpital Morvan

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Faculté Ségalen

Google

Quartier Brest centre



Cheminement de la place Albert 1er à la fac Ségalen



Les projets en œuvre

«Rendre visible les itinéraires piétons»



Cheminement St Martin - Carène

Graff

Graff

Rue Cdt Lucas

Graff

Jardin de la falaise

La Carène

Graff



Tombe Salaun Penquer



Vue rade - Villaret



Graff



Vue de la passerelle



Assoc. Tir à l'arc



Les projets en œuvre

«Sensibilisation à la mobilité en milieu scolaire»



Atelier 1 : initiation réparation



Atelier 2 : les modes de transports et les temps de parcours



Atelier 3 : Réalisation de panneaux

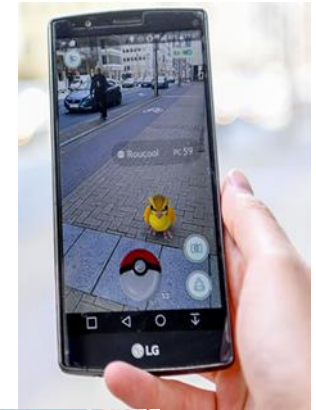


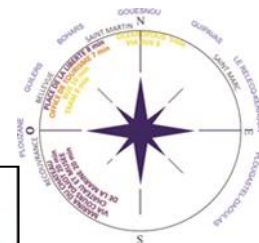
Les projets en œuvre

«BALADE AUGMENTÉE DANS LE QUARTIER DE RECOUVRANCE» Dispositif relais Javouhey



- ☺ Une application participative et gratuite
- ☺ Un GPS qui indique les points d'intérêts du quartier
- ☺ De la réalité augmentée pour accéder aux différents contenus
- ☺ Une pédagogie du projet et de découverte
- ☺ Un travail en lien avec de nombreux partenaires





MOBILITE-DURABLE-BREST.NET

SE DÉPLACER AUTREMENT AU QUOTIDIEN DANS LE PAYS DE BREST



ACCUEIL

ACTUALITÉS

METTRE EN
PLACE SON PDE

LES PDE DU
TERRITOIRE

PLAN PIÉTON

ACCUEIL > PLAN PIÉTON

Plan piéton

Dernier ajout : 12 octobre 2018.

Brest métropole a approuvé son 1er plan piéton. Retrouvez ci-joint le document proposé au conseil de métropole du 22 juin 2018 et ci-contre en Actualité, le lien vers les actions en cours.



PORTFOLIO



ACTUALITÉS

Nouveaux outils du plan d'actions
mobilités durables

Découvrez la Balade augmentée

Des mesures en faveur des piétons
et des cyclistes !

Parcours éphémère place Albert
1er/Fac Ségalen

Parcours éphémère St Martin /
Carène

Les projets participatifs à voir et à
évaluer !

Appel à projet participatif 2016 -
2017

Merci pour votre attention !